

# Bien vivre à Saint-Julien-en-Born

VIE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC

ACTUALITÉS



# Sommaire

pages 4 à 15

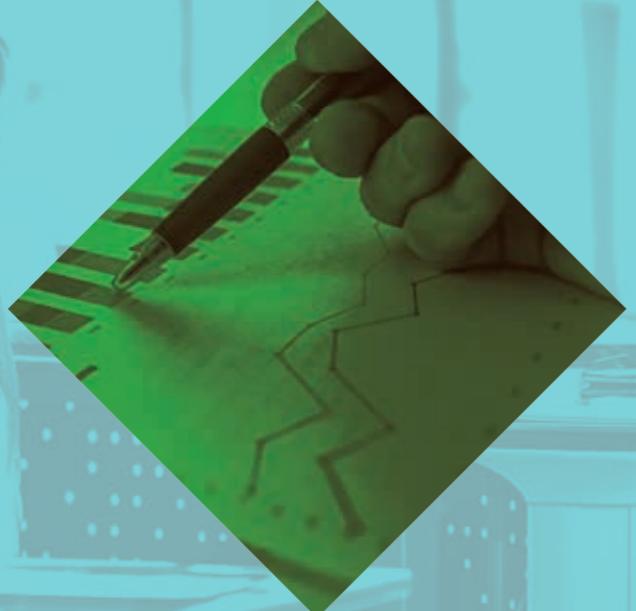
## VIE MUNICIPALE

pages 16 à 25

## SERVICE PUBLIC

pages 26 à 39

## ACTUALITÉS



*Les contraintes que vous semblez rencontrer sont-elles d'ordre financier ? Bien que l'augmentation des charges à caractère général et de personnel ne soient pas neutres sur notre budget de fonctionnement et pourraient affecter la part liée à l'investissement, les projets pour lesquels nous nous sommes engagés peuvent être financés. Ce sont quelques 6 millions d'euros d'investissement qui restent budgétés et mobilisables pour la fin de ce mandat.*

*En revanche, la révision suggérée du plan plage et la rénovation énergétique des bâtiments publics imposée par décret seront actionnées selon le montant réel des soutiens financiers promis et attendus.*

*A l'échelle intercommunale, les dissensions observées et relayées par la presse impactent-elles le développement du territoire ?*

*Le Plan Prévisionnel d'Investissement élaboré en 2020 par la commission des finances court jusqu'en 2026, et même au-delà... Si l'antenne de santé constituait un projet majeur pour la commune d'autres ont vu le jour, sont programmés ou en cours de réalisation mais nous avons déjà largement commenté le sujet : lotissement de Mahiou, unités de vie, logements sociaux, plan plage, maison des saisonniers, aménagement de la place du château d'eau ou rénovation énergétique des bâtiments publics pour ne citer que les plus marquants. S'ils tardent à éclore, c'est que les délais nécessaires conjugués aux obstacles divers freinent leur avancée.*

*Si tel est le cas, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration peut-il faire consensus ?*

*Il faudra bien que l'exercice démocratique s'applique faute de quoi l'Etat via la Préfecture prendra la main ! Mais les conséquences de la loi climat et résilience et du Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050 seront différentes selon les communes de Côte Landes Nature.*

*Nos législateurs fixent un triptyque incontournable : emploi, logement, foncier. Si vous créez des emplois, du foncier sera nécessaire pour accueillir les entreprises et construire des logements indispensables pour les salariés. L'artificialisation future et limitée des sols est conditionnée à ce principe.*

*Parions sur ces bases-là que les communes littorales de Côte Landes Nature sont appelées à une baisse démographique, l'hébergement des salariés saisonniers, stagiaires ou apprentis s'accommodant peu de la spéculation foncière et immobilière. En revanche les communes intérieures génératrices d'emplois et non soumises à la Loi littoral devraient voir leur population s'accroître.*

*A nous de nous adapter d'ores et déjà en nous projetant dans ce contexte pour anticiper l'avenir. Nous nous mobilisons sur le sujet !*

*Gilles Ducout*



# La vie municipale

# FINANCES

## COMpte ADMINISTRATIF 2023

Section BUDGET PRINCIPAL	Résultat clôture exercice 2022	Part affectée investissement 2023	Résultat SEA transféré sur budget principal	Résultat exercice 2023	Résultat clôture 2023
Investissement	3 919 493,99 €		296 758,73 €	- 391 706,96 €	3 824 545,76 €
Fonctionnement	1 819 388,88 €	- 1 619 388,88 €	874 071,63 €	1 164 377,56 €	2 238 449,19 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 738 882,87 €</b>	<b>- 1 619 388,88 €</b>	<b>1 170 830,36 €</b>	<b>772 670,60 €</b>	<b>6 062 994,95 €</b>

Le Compte Administratif 2023 de la Commune présente un excédent de fonctionnement de 2 238 449,19 € avec un excédent N-1 reporté de 200.000 € et la récupération de l'excédent de fonctionnement du service des eaux et assainissement dont la compétence a été transférée au SYDEC, pour 874 071,63 €.

La section d'investissement de l'année présente elle aussi un excédent de 3 824 545,76 € en bénéficiant elle aussi d'un excédent reporté de 3 919 493,99 € et de l'excédent d'investissement du service des eaux et assainissement pour 296 758,73 €.

Ces excédents permettent de financer les restes à réaliser importants qui s'élèvent à :

3 995 665,76 € en dépenses et

1 105 775 € en recettes

soit un solde à financer de 2 889 890,76 €, ainsi que les nouvelles inscriptions au budget 2024.

L'excédent de fonctionnement sera donc affecté pour 1 638 449,19 €.

## BUDGET PRIMITIF 2024

En 2024, les bases fiscales augmentent forfaitairement par décision législative de 3,9%. Cette hausse ainsi que l'évaluation physique des bases (constructions) et la majoration de 60% décidée en 2023 sur la taxe d'habitation des résidences secondaires permet à la commune de percevoir des ressources supplémentaires et ainsi participer à sa politique en faveur du logement.

Le Budget Primitif 2024 du budget principal est équilibré en dépenses et en recettes à 4.024.513 € en fonctionnement et pour 9.148.864,80 € en investissement sans avoir besoin d'augmenter les taux de fiscalité.

## DÉPENSES de fonctionnement

	Budget 2023	Budget 2024
CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 014 421,00	1 043 213,00
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 286 279,00	1 450 100,00
ATTENUATIONS DE PRODUITS	122 334,00	120 000,00
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 470 465,84	655 400,00
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	80 000,00	108 000,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	423 707,00	603 000,00
CHARGES FINANCIERES	39 550,00	36 800,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	5 000,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	3 000,00	3 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 444 756,84</b>	<b>4 024 513,00</b>

## RECETTES de fonctionnement

	Budget 2023	Budget 2024
ATTENUATIONS DE CHARGES	13 600,21	24 000,00
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	30 000,00	48 000,00
PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	547 564,00	371 900,00
IMPOTS ET TAXES	1 565 345,00	1 631 973,00
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	622 411,00	621 740,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	591 765,00	726 800,00
PRODUITS FINANCIERS	0,00	100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 370 685,21</b>	<b>3 424 513,00</b>
RESULTAT REPORTÉ DE FONCTIONNEMENT	-1 074 071,63	-600 000,00

La section d'investissement s'équilibre sans emprunt grâce à l'affectation du résultat 2023 et au report de l'excédent d'investissement.

La commune a fixé un plan pluriannuel d'investissement ambitieux suivi avec attention, mis à jour et budgété progressivement chaque année, en fonction des priorités, des moyens et des financements obtenus.

# FINANCES

## EXTRAIT DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI)

Inscriptions 2024-2026	Budget TTC	Financements	Reste à charge
Acquisitions foncières	1 270 000,00 €	0,00 €	1 270 000,00 €
Antenne de santé (solde opération)	200 000,00 €	1 062 971,41 €	- 862 971,41 €
Entrée Contis (phase 1 et 2)	500 000,00 €	362 413,00 €	137 587,00 €
Rénovation énergétique des bâtiments publics	1 576 064,54 €	619 114,63 €	956 949,91 €
Rénovation église	115 200,00 €	0,00 €	115 200,00 €
Aménagement place du château d'eau	650 000,00 €	419 333,33 €	230 666,67 €
Plan plage (Travaux Contis)	1 665 000,00 €	591 666,67 €	1 073 333,33 €
Rénovation/construction logements	2 122 950,52 €	200 000,00 €	1 922 950,52 €
Solutions logements de saisonniers	1 575 000,00 €	256 025,00 €	1 318 975,00 €
Cinéma (acquisition et travaux)	1 300 000,00 €	400 000,00 €	900 000,00 €
Autres inscriptions PPI (matériels, bâtiments, réseaux et voirie)	2 263 444,57 €	36 000,00 €	2 227 444,57 €
	<b>13 237 659,63 €</b>	<b>3 947 524,04 €</b>	<b>9 290 135,59 €</b>

## CAMPING MUNICIPAL LA PASSERELLE

Section BUDGET CCAS	Résultat clôture exercice 2022	Part affectée investissement 2023	Résultat exercice 2023	Résultat clôture 2023
Investissement	103 445,38 €		- 6 308,36 €	97 137,02 €
Fonctionnement	143 520,35 €		22 990,39 €	166 510,74 €
<b>TOTAL</b>	<b>246 965,73 €</b>		<b>16 682,03 €</b>	<b>263 647,76 €</b>

Le Compte Administratif 2023 du camping de la Passerelle présente un excédent de fonctionnement de **166 510,74 €** et la section d'investissement un excédent de **97 137,02 €**.

Pour 2024, Le Budget annexe du camping municipal est équilibré en dépenses et en recettes à **367.010,74 €** en fonctionnement et pour **127.137,02 €** en investissement.

L'excédent d'investissement reporté de 97.137,02 € et les recettes attendues de l'année permettent d'envisager la réalisation de travaux (chaudière, réfection de la voirie de l'entrée...) à hauteur de 127.137,02 €, sans avoir à réaliser d'emprunt.

## CCAS

Section BUDGET CCAS	Résultat clôture exercice 2022	Part affectée investissement 2023	Résultat exercice 2023	Résultat clôture 2023
Investissement	36 636,42 €		- 27 227,91 €	9 408,50 €
Fonctionnement	54 788,26 €		24 390,54 €	78 178,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>91 424,68 €</b>		<b>- 2 837,37 €</b>	<b>88 587,31 €</b>

Fin 2023, le compte administratif du CCAS présente un excédent de fonctionnement de 79 178,80 € et un excédent d'investissement de 9 408,51 €.

Les restes à réaliser s'élèvent à 57 000 € en dépenses et 0 € en recettes, soit 57 000 € à financer Ainsi, 47.591,49 € de l'excédent de fonctionnement seront affectés en investissement pour couvrir le besoin de financement restant et le solde.

Pour 2024, Le Budget du CCAS est équilibré en dépenses et en recettes à **122 599,92 €** en fonctionnement et **404 908,51 €** en investissement.

La section d'investissement s'équilibre en inscrivant l'encaissement d'une avance de la commune à concurrence de **250.000 €** pour permettre de financer la création de 2 nouvelles unités de vie pour lesquelles une enveloppe globale de **394 128,51 €** (frais d'études compris) a été inscrite au budget en dépenses d'équipements.

*Vous pouvez retrouver l'ensemble des documents budgétaires, les notes de synthèses complètes des comptes administratifs et des budgets sur le site internet de la commune.*

# LES TRAVAUX

## TRIBUNE DEMONTABLE ET MODULABLE UTILISABLE EN INTERIEUR ET EN EXTERIEUR

*Les anciens gradins, utilisés essentiellement dans la salle des fêtes, vont être remplacés.*

Une nouvelle tribune d'une capacité de 76 places répondant aux exigences des normes françaises et européennes régissant la fabrication et la mise en œuvre des tribunes démontables sera installée.

Cette nouvelle tribune en ossature métallique composée de fermes porteuses, de supports de surélévation, de contreventements par triangulation auto verrouillable offre de nombreux avantages. Mobile, elle pourra être montée en intérieur (salle des fêtes), mais aussi en extérieur (la halle, plaine des sports,

esplanade de Contis...) Ce système de gradins évolutif et modulable peut s'adapter à différentes configurations, son montage est simple et rapide et son stockage est prévu dans des racks en ossature métallique.

Cette tribune offre une capacité de 76 places avec coques individuelles de 50cm, la profondeur entre chaque rang est de 0.85m et la dénivellation de 0.33 assure la meilleure visibilité. Chacun(e) trouvera un véritable confort à l'occasion des animations culturelles proposées régulièrement.



## ENTRETIEN DE L'EGLISE

*Après la consolidation du beffroi, l'installation d'un chauffage électrique, la réfection de la couverture de l'église va être engagée dans les prochains mois.*

Cette intervention réalisée en une seule phase comprendra le changement total de la couverture située au-dessus de la Nef centrale et du Chœur et de la Nef latérale Sud. Les travaux débuteront la première semaine de septembre 2024 pour une durée d'un mois environ. (Si les conditions météorologiques sont favorables). L'accès à l'église sera maintenu sur cette période.

## TRANSFORMATION DU LOGEMENT DE FONCTION DE L'ECOLE EN QUATRE APPARTEMENTS

*La Mairie engage des travaux conséquents sur ce bâtiment.*

L'objectif est de proposer 4 nouveaux logements, dont un appartement de type T4, deux appartements de type T3 et un appartement de type T1.

Le planning prévisionnel prévoit un démarrage des travaux début septembre 2024 pour une durée 7 mois environ.

Ces travaux situés dans une zone très fréquentée feront l'objet d'une attention particulière au niveau de la circulation, de l'accès aux écoles, et au marché du Samedi et des zones de stockage des matériaux.



# LOTISSEMENT DE MAHIOU



*Les travaux du futur lotissement communal de Mahiou comprenant les travaux de défrichage, de terrassement, les réseaux humides (installation d'un poste de refoulement et assainissement), les réseaux secs (électricité, téléphonie) les réseaux d'eau potable, la voirie, ont enfin débuté.*

Les espaces verts et plantations se feront en période favorable.

La dépose du revêtement temporaire des voiries et la mise en place du

revêtement définitif se fera dans un second temps (période à définir en fonction de l'achèvement des futures constructions).

Sur ce foncier, 10 lots en nu propriété et 4 maisons en Bail Réel Solidaire seront vendus, 8 logements sociaux et 4 maisons communales en habitat groupé seront accessibles en location.

Les jeunes ménages en primo accès-sion pour résidence principale, sous conditions de ressources auront priorité. La mission d'aménagement et de cession a été confiée à la S.A.T.E.L. (Société d'Aménagement des Territoires et d'Equipement des Landes).

## AIRE CAMPING-CARS DE CONTIS



Lors de la séance du Conseil municipal réuni le 12 mai 2024, les élus ont donné leur accord pour la signature d'une Convention d'Occupation du Sol de l'aire des camping-cars de la station en confiant sa gestion pour une durée de 10 ans à la société Camping-car Park.

➤ 172 000 € d'investissements sont programmés sur cet espace dont le nombre d'emplacements ne pourra évoluer durant la durée du contrat.

En revanche les tarifs d'accès évolueront légèrement et seront différenciés sur 3 périodes dans l'année.

Une part fixe évolutive et indexée dans le temps ainsi qu'une part variable assureront la stabilité des recettes pour la collectivité.

## PLAINE DU CHÂTEAU D'EAU

*Le projet de réorganisation de la Plaine du Château d'Eau avance !*

*Programmée et budgétisée depuis le début de cette mandature, la rénovation de cette place centrale de Saint-Julien-en-Born est officiellement lancée.*

L'enveloppe de 500 000 € prévue pour redonner vie à cet espace public permettra une intervention efficace, qualitative et relativement rapide. Après mise en concurrence, le programmiste retenu pour ce projet est le collectif bordelais d'architectes, paysagistes et urbanistes MOONWALK local, agence lauréate de l'Album des Jeunes Architectes Paysagistes (AJAP) par le Ministère de la Culture.

Cet hiver, après avoir pris connaissance du dossier programmatique réalisé par la commune, le bureau d'études a commencé par animer une rencontre avec les usagers intéressés par le potentiel de cette place.

Chacune des personnes présentes a pu exposer ses attentes et ses désirs pour pouvoir contribuer à imaginer cet espace partagé. Le 22 avril, les élus ont reçu l'architecte programmiste pour la présentation de sa première esquisse basée sur cette première rencontre et le programme préalablement établi par la commune.

Le projet donne satisfaction car les concepteurs ont réussi à s'adapter au contexte, aux usagers ainsi qu'aux attentes de l'équipe municipale.

**Voici ci-après, à ce stade de la conception, les changements majeurs projetés.**



- Un espace de stationnement de 12 à 14 places sera créé le long de la route de Casteja.
- Les terrains de pétanque seront conservés.
- Une vingtaine d'arbres seront plantés pour reverdir, apporter de l'ombre et de la fraîcheur sur la place et délimiter les espaces.
- Le terrain enherbé retrouvera sa qualité d'antan et des espaces ludiques ombragés pour les plus jeunes seront proposés.
- Les sanitaires actuels seront partiellement démolis afin de créer une plus grande ouverture et connexion avec la place de la mairie.
- La voie en enrobé, restaurée en 2016, sera couverte de peintures au sol type « design actif » incitant les enfants à faire du sport (type piste d'athlétisme).  
\* L'éclairage des accès sera limité (en dehors des terrains de pétanque) à des bornes photovoltaïques.
- Des interventions véhiculées occasionnelles (livraisons, service technique...) seront bien évidemment possibles à l'aide d'un porté-amovible.
- L'espace skate-park sera rénové avec des modules pour débutants.

# LOGEMENTS SAISONNIERS

Nous vous avons fait part de la volonté municipale de trouver des solutions au problème du logement des saisonniers ou d'autres travailleurs tout au long de l'année.



Pour rappel, la commune loge déjà ses MNS qui viennent surveiller notre plage, mais aussi les gendarmes qui viennent en renfort l'été sur notre station.

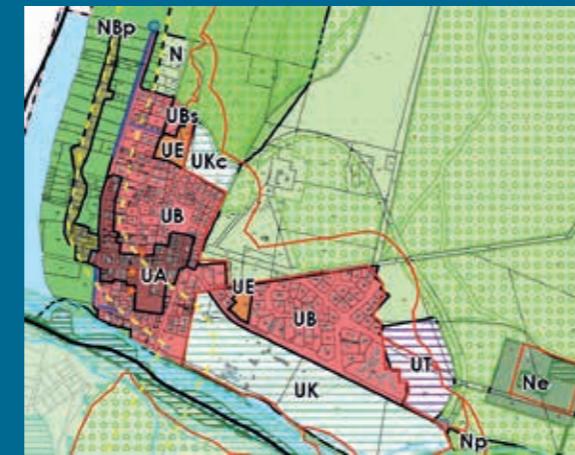
A cet effet, la commune possède des appartements, trois mobil homes et

trois tiny-house (construites par le chantier école de la SMALAH) et réserve 10 emplacements au camping la Passerelle pour les besoins des autres saisonniers.

La Commune conventionne aussi avec SIBLU pour que le camping des Dunes de Contis, outre l'hébergement de ses propres saisonniers, mette à disposition des commerçants de la commune quinze emplacements (26 emplacements en 2023 dont onze mobil homes).

Le service NOMAD', porté par le PETR Landes Nature Côte d'Argent, travaille aussi sur cette thématique et accompagne les propriétaires qui disposent de chambres libres qui pourraient accueillir des saisonniers.

Ces solutions ne semblent pas répondre à tous les besoins. Lors de la réunion annuelle de présaison avec les commerçants, cette problématique a été abordée.



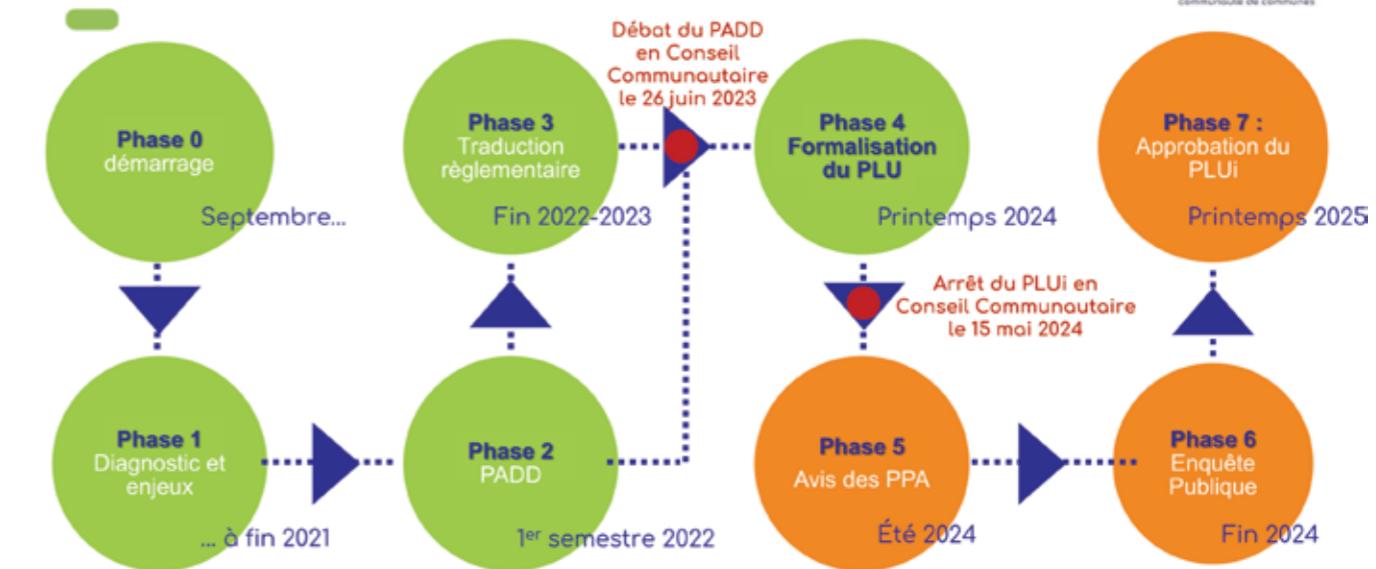
Pour bien identifier les besoins, une enquête a été diligentée auprès d'un bureau d'études qui s'est mis en contact avec tous les potentiels utilisateurs d'une solution d'hébergement. Avec les conseils de ce bureau d'études, la Commune collabore avec XL Habitat pour construire et proposer une solution adaptée au nord du parking de la plage permettant de loger environ 16 saisonniers dans des appartements individuels.

Si le rapport du bureau d'études conclut à un besoin supérieur, la Commune envisage de réaliser une petite aire dédiée aux saisonniers à côté du camping des Dunes à La Lette. Cet aménagement ne pourra être réalisé qu'à moyen terme, un fois que le PLUi sera compatible et applicable.

06 02 28 57 83 @ nomadsaison@payscotedargent.com f Nomad Maison des saisonniers  
www.payscotedargent.com/nomad-emploi-saisonnier/cote-proprietaires

# PLUi

## 1. Le calendrier écoulé... et projeté



*Une nouvelle étape vient d'être franchie dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. La présentation des principales Orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, des traductions réglementaires, d'indicateurs chiffrés du projet sans oublier le processus d'intégration de la loi littoral a été assurée devant les Personnes Publiques Associées.*

3 réunions publiques les 2, 3 et 4 avril respectivement à Castets, St-Julien en Born et Léon ont aussi relayé l'aboutissement de ce travail.

L'ensemble des documents présentés est accessible sur le site internet de Côte Landes Nature depuis le 5 avril 2024.

Le Conseil communautaire se sera prononcé le 15 mai pour arrêter le projet de PLUi. Si validation majoritaire, le dossier complet avec zonage, O.A.P. et règlement sera accessible quelques jours après sur le site internet communautaire, l'enquête publique est attendue fin 2024.

Plusieurs commissaires enquêteurs seront alors désignés et mobilisés par le Tribunal administratif ; des permanences avec rendez-vous pour tous seront assurées en mairies, au siège de la communauté de communes, courriers et courriels pourront aussi leur être adressés.

Chacun pourra ainsi de nouveau consulter l'ensemble du dossier, s'exprimer et relayer ses questionnements ou doléances.

A close-up photograph of a person's hand holding a dark-colored fountain pen. The pen is positioned diagonally across the frame, pointing towards the top right. The hand is resting on a document or ledger page. The page features a large grid pattern with several horizontal rows of rectangular boxes. Some of these boxes contain handwritten text, such as "New company" in the top row. The background is slightly blurred, emphasizing the hand and the pen.

**Service public**

# NOS SERVICES PUBLICS

## Secrétariat de la mairie

Accueil du public du lundi au vendredi 9h-12h – 14h-17h  
05 58 42 80 08

## La bibliothèque

Mardi, jeudi et vendredi 16h30 - 18h30  
Mercredi 10h-12h30 – 14h-17h  
Samedi 9h-12h

## La déchetterie

Du lundi au samedi 8h-12h – 13h30-18h

## La Poste

Du mardi au vendredi 9h-12h – 13h30-17h  
samedi 9h-12h30

## Gendarmerie de Lit-et-Mixe

05 58 42 48 30

Accueil du public  
Mercredi et Jeudi  
8h-12h – 14h-18h  
Jours fériés 9h-12h – 15h-18h

## Restos du cœur

05 40 77 23 12

Cabinet médical 05 58 42 80 48

Cabinet dentaire 05 58 42 80 14

Pharmacie 05 58 42 80 82

SAMU 0 15

Police secours 0 17

Pompiers 0 18

Enfance maltraitée 0 119

Violence femme info 0 3919

Urgence mairie 0 06 72 59 83 96

# ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes réouvrira ses portes tous les lundis, mardis et mercredis du 15 juillet au 15 août. Il est ouvert à tous les ados nés entre 2007 et 2013.

En fonction des périodes et des activités proposées l'accueil s'effectuera soit à la maison de la station à Contis, soit à l'Espace Jeunes place du château d'eau à St-Julien.

Si vous n'avez jamais participé aux activités de l'Espace Ados vous pourrez obtenir le programme de cet été auprès de Mélissa LESCA par téléphone ou par mail mais aussi sur les réseaux sociaux.

@ famillesrurales40@orange.fr

Espace jeunes Saint-Julien-en-Born

Espace jeunes Saint-Julien-en-Born



Par ailleurs, Familles Rurales recrute, l'association recherche des directeurs et des animateurs. Si l'animation vous intéresse rejoignez l'équipe de l'espace Jeunes de Saint-Julien-en-Born. Pour plus d'infos ou si vous voulez postuler vous pouvez vous adresser auprès de :

Mélissa Lesca

06 77 08 01 83 @ melissa.famillesrurales40@orange.fr

Nathalie Nivet Noblet

06 73 97 94 52 @ nathalie.famillesrurales40@orange.fr

# POINT SUR LE RECENSEMENT

Les chiffres exacts du recensement qui a été effectué cette année ne seront communiqués qu'à l'été 2024.



**Logement occasionnel** : logement pour raison professionnelle.

**Logement vacant** : Logement en attente d'une vente ou d'une location.

Pour information : Questionnaires Internet	
Résidences principales	718
Logements occasionnels	10
Résidences secondaires	34
Feuilles de logement	762
Bulletins individuels	1491

Logements d'habitation	
Rés. Principales (hors FLNE) et Rés. Non Principales	
Résidences principales	907
Logements occasionnels	15
Résidences secondaires	910
Logements vacants (ou catégorie indéterminée)	53
Total	1889
Bulletins individuels	1785

## Nuisances sonores et lutte contre les bruits de voisinage



Face aux incivilités récurrentes, aux doléances reçues en mairie quant à la prolifération des chiens errants, des aboiements permanents et des nuisances sonores en général, un petit rappel sur l'arrêté préfectoral de présentation des nuisances sonores et de lutte contre les bruits de voisinage du 25/11/2003 semble nécessaire.

## Propriétés privées

**Article 16** : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ce de jour comme de nuit.

**Article 17** : ... Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Par avance merci de bien vouloir tenter de préserver le bien-être des uns... et des autres.



## Le 1<sup>er</sup> février, les crêpes ont sauté !



Pour que les moments de convivialité et de partage ne se résument pas au traditionnel repas, le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de proposer, pour la Chandeleur, un après-midi crêpes, musique et danse. Le succès fut au rendez-vous. Grâce au tour de main pour la pâte à crêpes de Thomas Froustey, à la dextérité dans le saut de crêpes d'Hugo, d'Alice et de Lydie, à la supervision de Bernard, Françoise et Nadine, à la maîtrise des platines de Beus l'Ancien, la salle des fêtes a pu vibrer en ce 1er février. Danses, chansons, chenille, tubes des années 80, rap façon Yolo de Navarre, il y en eut pour tous les goûts.

Des organisateurs aux participants, pour tous jeunes et moins jeunes, ce fut un plaisir partagé. Nous renouvelerons et réfléchissons à d'autres animations.

## A Table ! Traditionnel Repas du CCAS

Celui-ci s'est tenu le 1<sup>er</sup> juin 2024. 369 personnes de plus de 72 ans ont été invitées à venir partager le traditionnel banquet avec les membres du Conseil d'Administration et les agents de la mairie assurant le fonctionnement de notre CCAS.



### Point de situation budgétaire

Pour 2024, le budget du CCAS est équilibré en dépenses et en recettes à

> 122 599, 92€ en fonctionnement

> 404 908,51€ en investissement.

Cette somme prend en compte l'inscription d'une avance de 250 000 € de la commune pour financer la création de deux unités de vie supplémentaires Résidence Nérée.

Ce projet, repoussé pour cause de flambée des coûts de construction et des taux d'intérêt, pourra être lancé et, on le souhaite, verra le jour grâce à un partenariat avec XL Habitat.

Cette réalisation dont l'amortissement est prévu sur 20 ans apparaît économiquement viable en fixant des loyers conformes à ceux des logements sociaux conventionnés.

## LOCATIONS SAISONNIÈRES

### Rappel de la loi et mise en garde sur les baux frauduleux

**La durée maximale d'une location saisonnière, ou location de courte durée, est encadrée par la loi.**

Conformément à la loi Hoguet du 2 janvier 1970, réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce, la durée d'une location saisonnière ne peut excéder 90 jours. Aucun renouvellement ne peut être prévu pour un contrat de location saisonnière.

La location saisonnière est la mise à disposition à titre onéreux d'un local meublé, servant à l'habitation d'une personne n'y élisant pas domicile, et pour une durée déterminée. Le bail sai-

sonnier dure le temps d'une saison. Il concerne une période d'activité déterminée pendant une partie de l'année. Dans les Landes, la saison ne va pas de septembre à juin, mais au contraire de juin à septembre.

La Fédération du logement des Landes a constaté une pratique massive de baux frauduleux : celle de propriétaires qui louent leur bien de septembre à juin et qui demandent aux locataires de quitter les lieux l'été afin de les louer de nouveau à la semaine aux touristes, au tarif fort.

#### Cette pratique est illégale

La Fédération du logement des Landes accompagne de plus en plus de personnes qui subissent de tels baux, afin de les aider à régulariser leur situation et de leur éviter d'avoir à se reloger ailleurs pendant l'été. En l'occurrence, l'association indique au propriétaire qu'il a l'obligation légale de transformer ce bail saisonnier en bail de 12 mois reconductible, conformément à l'article 25-7 de la loi du 6 juillet 1989.

### Contactez

#### Et, localement dans le Born

##### Collectif HOLA

@ [hola40contact@gmail.com](mailto:hola40contact@gmail.com)

✉ [www.adil40.fr](http://www.adil40.fr)

Ⓕ [www.facebook.com](http://www.facebook.com)

##### Ligue des Droits de l'Homme

Antenne du Born

@ [ldhduborn40@gmail.com](mailto:ldhduborn40@gmail.com)

✉ [ldh-landes-duborn.org](http://ldh-landes-duborn.org)

##### CNL 40 Fédération du logement des Landes

📞 06 78 24 01 11

✉ [cnl.landes@orange.fr](mailto:cnl.landes@orange.fr)

✉ [www.cnl40.fr](http://www.cnl40.fr) => baux frauduleux : comment s'en prémunir

##### ADIL 40

Agence départementale d'information sur le logement

📞 05 58 91 00 11

✉ [www.adil40.fr](http://www.adil40.fr)

# EMMÈNE-MOI VERS LA MER

Parce qu'ils font partie de notre paysage estival, nous sommes allés à la rencontre de ces employés municipaux un peu particuliers qui nous rassurent par leur présence dès les beaux jours, à savoir, les MNS.

Avant de rencontrer le « chef de bord » de la saison qui arrive, nous avons voulu remonter un peu le temps. C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons discuté avec les deux premiers MNS de la plage de Contis : André et Christian Lafitte. Ils ont partagé avec nous quelques souvenirs...

Nous sommes en 1956, comme tout bons juliennais les deux frères passent beaucoup de temps à la plage. André, Alias Négus est l'ainé de la fratrie, attiré par le milieu aquatique, il a en poche un diplôme de maître-nageur. Il n'est pas rare qu'il aille secourir des personnes en situation critique car à cette époque la plage n'est pas surveillée et les dangers sont nombreux. En cet été 56, il sauve un artisan Onessois qui est en passe de se noyer au large. Ce sauvetage est d'autant plus remarquable qu'il lui faut lutter avec l'océan une bonne quarantaine de minutes, les gens le voient se démener comme un beau diable durant tout ce temps. Bientôt un atelier se crée avec tout ce que Contis compte de personnalités, Alice de la côte d'argent, Charlotte du café Laterrade, ponpon du café d'en bas et même Mamie Barsacq sont sortis de leurs établissements pour assister au spectacle... La fin est heureuse, André parvient à sauver ce malheureux. Le maire de Saint Julien de l'époque, Mr André Darmanthé sait qu'à partir de 1957 la présence de maîtres-nageurs

sauveteurs sur les plages landaises deviendra obligatoire. C'est donc tout à fait naturellement qu'il fait appel à André Lafitte pour assurer la surveillance de la plage. Celui-ci accepte à une seule condition : déplacer le lieu de baignade. Il faut savoir qu'il était commun de se baigner en ce temps-là en bas de la rue principale, là où l'océan est le plus dangereux !

Durant l'hiver, après des négociations avec les propriétaires, la descente est créée là où elle se trouve aujourd'hui, ne reste plus qu'à construire la cabane et c'est en Juillet et Aout 1957 que la plage de Contis est surveillée pour la première fois.

André est le seul MNS mais il est accompagné de Bernard Pelegry, pompier de métier qui assure les soins des baigneurs. Ils font équipe durant 3 ans. En 1960 André part en Algérie. A son retour, son petit frère Christian a bien grandi, il le pousse à passer son diplôme de MNS, c'est ainsi que se forme le binôme des frères Lafitte. Leur quotidien est rythmé par l'installation des drapeaux, la surveillance, le secours mais aussi la formation en début de saison de quelques juliennais pour manier la corde dont ils avaient besoin pour sortir de l'eau avec les baigneurs en difficulté. Cette manœuvre était complexe car la corde était très lourde et il fallait absolument suivre le rythme

des vagues pour ne pas que la victime « boive la tasse ». Lorsque la mer est trop dangereuse et que le drapeau rouge s'impose, la baignade, à marée haute est déplacée au courant. Ensuite, avec l'ouverture des campings, la présence des colonies et le nombre croissant de touristes, l'équipe s'est étendue et accueillait André Dubourg en renfort, le week-end.

C'est en 1964 qu'ils sont remplacés par des CRS avec des techniques différentes et des moyens qui ont évolué au fil du temps (les miradors, les véhicules, les hélicoptères...) quant à nos deux compères, ils continuent aujourd'hui à venir se baigner mais juste pour le plaisir...

## SURVEILLANCE PLAGE DE CONTIS

- 1<sup>er</sup> mai au 15 juin  
week-end et jours fériés  
13h - 18h
- 16 au 28 juin  
tous les jours 13h - 18h
- 29 juin au 1<sup>er</sup> septembre  
tous les jours 11h - 19h
- 2 au 29 septembre  
tous les jours 12h30 - 18h30



Il est temps de revenir en 2024 et vous présenter Luc, le nouveau chef de poste. Professeur d'EPS dans un lycée de Mont de Marsan, cet Ariégeois de naissance a accompli son rêve de petit garçon : devenir MNS.

« *Durant toute mon enfance je suis venu passer mes vacances à Contis avec mes grands-parents ou mes parents. J'étais déjà très attiré par l'océan et le milieu aquatique en général. Un jour l'équipe de MNS a organisé un concours de sauvetage. J'étais minot, peut-être 7 ou 8 ans mais j'y ai mis toutes mes forces et j'ai gagné la médaille du jeune sauveteur. Elle trône encore dans ma chambre d'enfant et je savais en la regardant que je serais MNS à Contis un jour !* »



En tant que chef de poste, outre la surveillance de la plage, il devra organiser le travail de chacun, faire le lien avec la municipalité et s'occuper de l'administratif comme par exemple la main courante (document où est indiqué l'état de la mer, la fréquentation, les événements marquants de la journée).

Plusieurs nouveautés cette année, l'application "Plages Landes" actualisée en temps réel avec des infos sur les drapeaux ainsi qu'un compte Instagram dédié à la plage de Contis où des infos, des vidéos et des photos seront visibles tous les jours.

Luc désire profiter de cette petite présentation pour rappeler quelques règles de base.

- Se baigner toujours dans la zone de bain.
- Respecter les arrêtés municipaux dans la zone réglementée (balisée par deux panneaux noir et orange).
- Si vous êtes pris dans un courant de bain, surtout ne luttez pas, laissez-vous déporter et faites des signes aux MNS ou aux surfeurs.
- Il est interdit et dangereux de se baigner dans l'embouchure.

« *Lutter pour arriver à sauver une personne est un moment très fort, il devient magique, lorsque nous y arrivons et cela nous remplit de bonheur et de fierté. Il existe aussi des moments plus légers comme la fois où nous avons tenté de sauver des faons apeurés par les incendies. C'est vraiment un métier passion qui engage notre responsabilité et comme avait coutume de dire un formateur : c'est un véritable métier et non un job d'été.* »

# UN NOUVEAU CHAPITRE DE MOBILITÉ POUR NOTRE TERRITOIRE



## *Ces nouveaux services qui transforment notre quotidien*

Au cœur d'une démarche résolument tournée vers l'avenir, notre territoire accueille avec enthousiasme l'arrivée de services de mobilité innovants, conçus pour répondre à tous les besoins et faciliter chaque jour les déplacements de nos citoyens.

### **La location longue durée de vélos et VAE**

Le service de location longue durée de vélos et vélos électriques a contribué à réduire l'empreinte carbone tout en procurant aux habitants plus de liberté et de bien-être dans leurs déplacements. Cette initiative a également introduit une nouvelle manière d'explorer et de se déplacer dans la région, transformant l'approche de la mobilité quotidienne.

Les tarifs, déjà attractifs, étaient rendus encore plus accessibles grâce à la contribution de la Communauté de communes, qui prenait en charge jusqu'à la moitié des coûts de location.

De plus, grâce à la livraison directe à domicile, les résidents âgés de plus de 16 ans ont pu aisément accéder à cette offre. Ce programme a non seulement encouragé la cohésion communautaire mais a également promu une mobilité respectueuse de l'environnement, dynamisant les commerces locaux, et reliant les quartiers d'une façon totalement nouvelle. Face à un tel succès, le dispositif sera reconduit l'année prochaine.

### **Vers de nouveaux horizons : le transport à la demande (TAD)**

Un nouveau service verra le jour à partir de septembre 2024 : le transport à la demande.

Conçu pour relier les territoires isolés, ce service permettra aux résidents de commander des trajets adaptés à leurs besoins spécifiques depuis les zones moins desservies, assurant ainsi une couverture complète de notre territoire.

### **Vers un avenir plus durable**

L'implication citoyenne sera la clé pour le succès de ces initiatives. En tant que communautés, nous avons l'opportunité de modeler notre avenir en choisissant des modes de transport plus durables et inclusifs.

Participer, c'est aussi encourager les autres à adopter ces nouvelles solutions.

Rejoignez-nous dans cette aventure – pour vous, pour nous, pour notre avenir.

### **Eco des Pins**

L'Eco des pins, le festival itinérant dédié à la transition écologique de la Communauté de communes, aura lieu les 22 et 23 juin, à Lit-et-Mixe. Festif, ludique, pédagogique, il offrira, comme désormais tous les ans, un cocktail d'animations, de jeux, de concerts et de divertissements, faisant la part belle aux associations et artisans locaux. Manger, danser, rire, s'amuser, apprendre, pas de meilleure façon de passer le weekend en famille.





# Actualités



Le samedi 20 avril, le ruban inaugural de l'antenne de santé a enfin été coupé. C'est en compagnie de La vice-présidente de la Région, Madame Jeanson, du président du Pays Landes Nature Côte d'Argent Arnaud GOMEZ, du président du conseil départemental des Landes, Xavier Fortinon, de la sous-préfète, Dominique Peurière, de Madame Habsaque, architecte programmiste, de Me Avé avocate des professionnels de santé, des élus et de quelques représentants des professionnels de santé que l'antenne de santé a été inaugurée.



## LE PHARE est ouvert

### Horaires d'ouverture

#### AVRIL, MAI et JUIN

vendredi, samedi, dimanche et jours fériés  
de 14 h à 18 h

#### JUILLET et AOÛT

tous les jours sauf le lundi  
de 10 h à 18 h

#### SEPTEMBRE

tous les week-ends  
de 14 h à 18 h

### TARIFS

Adultes : 3 €

Enfants de 3 à 12 ans : 1 €

Enfants de moins de 3 ans : gratuit

Infatigable gardien de la côte, le Phare lance son faisceau caractéristique chaque soir au large de Contis : 4 éclats groupés toutes les 25 secondes.

C'est grâce au passage de la lumière dans les lentilles de Fresnel que son rayon est visible jusqu'à environ 40 kilomètres au large. L'année 2023 a célébré l'invention de cette lentille utilisée encore aujourd'hui dans tous les Phares et dans de nombreux dispositifs optiques.

Trois lentilles sont exposées au pied de l'escalier à l'entrée du Phare sous le buste d'Augustin Fresnel.



## DÉMONSTRATION DE GEMMAGE

Sur le site du phare de Contis. Exposition permanente et gratuite : le gemmage, le chêne-liège et l'histoire de la forêt et des dunes littorales.

- > Du 1<sup>er</sup> AVRIL au 30 JUIN et en SEPTEMBRE : les vendredis à 15 h
- > JUILLET et AOÛT les jeudis à 10h

Les autres jours ou périodes, sur demande, et suivant la disponibilité du gemmeur.

### Contact

06 07 45 30 69



## SAINT JULIEN DE FRANCE



Le week-end des 18, 19 et 20 mai s'est déroulé le rassemblement des Saint Julien de France dans notre commune.

Nous avons accueilli 100 personnes venant de 16 St Julien différents. L'Ain, les Hautes Alpes, la Charente Maritime, le Gard, la Haute Garonne, le Jura, la Loire Atlantique, la Loire, la Haute Loire, la Meurthe et Moselle, la Meuse, le Rhône, la Vendée et la Haute Vienne étaient représentés.

La doyenne était âgée de 93 ans, la benjamine de 10 ans. 37 foyers de notre commune ont logé ces convives.

Samedi, l'accueil et la présentation des Julienois participants à cet évènement avaient lieu à la salle des fêtes où tout le monde pouvait assister à l'exposition des superbes dessins des enfants des écoles et à la présentation du film de Pierre Lapeyre.

Après avoir reçu leur cadeau d'accueil et leur badge, les visiteurs se sont réunis sous la halle pour la traditionnelle photo de groupe, et ont assisté à la plantation du Mai.

La présentation d'un groupe folklorique Landais suivi du mot de notre présidente Françoise SOURGENS et de Mr le Maire Gilles DUCOUT a lancé les festivités, suivie du pot de l'amitié.

Dimanche un petit marché de produits locaux le matin, et un circuit de visites tout au long de la journée (Musée de Lit et Mixe, église de Lévignacq, Contis avec le phare, le gemmage, la pinasse et l'ONF) ont été proposés. La journée s'est clôturée par le repas de gala. La salle des sports a réuni 280 convives qui ont pu savourer un repas servi par

Adour Traiteur de Benquet. Chaque président des Saint Julien présent ont reçu un bâton et un foulard. Une tombola, la recherche de l'intrus, la remise d'un cadeau à la doyenne et à la benjamine ainsi qu'au président de Saint Julien Lès Gorze (le plus éloigné, 1 015 Kms) et bien sûr, la transmission du bouclier au prochain organisateur du rassemblement ont animé la soirée.

Le lundi matin, la visite de la station de tri des asperges, la visite de la ferme Camdelan, bien sûr équipés de bottes, la visite de Saint Julien ont pu être maintenues malgré la météo mais la pétanque a été remplacée par les jeux de quilles landaises sous la halle, le longe côte et le surf de glisse ont dû être annulés.

Une visite chez le sculpteur Bernard Abtey a suivi la réunion des présidents des associations des St-Julien. Un dernier repas a été servi à la salle des fêtes avant le départ des uns et des autres. Certains ont prolongé leur séjour, d'autres ont promis de revenir nous voir.

Pour réaliser ce week-end, nous étions 53 bénévoles, notre budget provenait de nos diverses manifestations faites de Juillet 2019 à Décembre 2023.

En 2025, le rassemblement aura lieu à Saint-Julien sur Reyssouze dans l'Ain lors du week-end de Pentecôte.

Un grand merci à tous ceux qui ont permis la réussite de cet événement les hébergeurs, les bénévoles, M. Le Maire et les employés communaux, les traiteurs ainsi que commerçants de denrées et boissons, chauffeurs de bus, commerçants du marché de produits locaux et tous les partenaires ayant contribué au succès de ce week-end.



## EXPOSITIONS ESTIVALES

*L'agenda des expositions de l'été est, une fois encore, bien fourni et multi sites.*

### Salle socio-culturelle espace Benjamin Bacqué

- **7 – 21 juillet :**  
Annick Manceau et al : Tableaux et photographies
- **27 juillet – 11 août :**  
M. Winkler : Peintures et aquarelles
- **12 – 25 août :**  
L. DalMas, Nat, Robinson : graphs, peintures, sculptures, exposition « IODE »

### Contis près de la Chapelle

- **12 – 27 juillet :**  
Exposition La Spirale
- **29 juillet – 11 août :**  
Exposition A. Larose J.L Cartier (Peintures, sculptures).



## NOUVELLE SAISON DE SPECTACLES VIVANTS

*Dès la rentrée, la Salle des Fêtes et ses nouveaux gradins accueilleront, comme d'habitude, une série de spectacles associant des compagnies professionnelles locales, régionales et nationales pour une série de représentations.*

- **28 septembre :**  
Ouverture de la saison avec un **concert des Tritons**.

- **19 octobre :**  
Spectacle autour de la **poésie de Bernard Manciet** par la Compagnie du Parler Noir (Sabres).

- **24 novembre :**  
Spectacle jeune public **« le Cirque Rêve »** par la Compagnie Soleil Nuit (qui nous avait donné le « Père Noël a été kidnappé » en 2023).

- **22 mars :**  
**Tartuffe : Quand les Femmes Prennent le Pouvoir** par la compagnie des 100 Têtes.  
D'autres propositions sont à l'étude pour les longues soirées d'hiver (janvier-février) où on a besoin de s'étourdir au spectacle.



### PETITE ANNONCE

En 2025, l'harmonie municipale les H(art)moniques fêtera son centième anniversaire.

Si vous êtes en possession de photos du passé lointain ou récent de cette institution musicale, vous pouvez le faire savoir et fournir ces documents à Stéphane Laurent Président de l'association.

Avec les remerciements du CA de l'Harmonie.

**LE VENDREDI À CONTIS**

**12.07** LES FANFARAONS 21H30

**19.07** LOUS LANDEUS DES FORGES 21H30

**26.07** JEUX DE CONTIS  
ORGANISÉS PAR FESTI'SPORT

**2.08** LOUS AMICS DOU BORN 21H30

**9.08** FETES LOCALES ST JULIEN EN BORN

**16.08** ANIMATION MUSICALE 21H30

**23.08** ANDROPAUSE BAND 21H30

**LE SAMEDI SOUS LA HALLE SAINT JULIEN EN BORN**

**13.07** JULIEN RIGHI

**20.07** BORN

**27.07** DUO ATLANTICO

**3.08** ROSE CULOTTE **21H**

**17.08** STOOTS

**24.08** CDRIK

**JEUX DE CONTIS**

**26 Juillet**

**VENDREDI**

**10H-13H | BELOTE**  
30 équipes  
Salle des fêtes de Saint Julian

**15H-19H | BEACH-VOLLEY 3X3**  
32 équipes  
Plage camille de Contis

**21H-00H | COURSE DE LENTEUR DE VÉLO**  
Petite restauration  
Place du marché Contis

**PASS JEUX : 10€**  
Droits d'accès à toutes les épreuves

**INSCRIPTIONS :** - 2€/personne/épreuve  
- 10€/épreuve pour les 16 ans et moins

**INSCRIPTIONS 1 heure avant l'heure de début de chaque épreuve**

**21H-00H | ANIMATION MUSICALE**  
Animé par Beaus'Anes  
Place du marché Contis

**25 Juillet**

**JEUDI**

**9H-11H | CONCOURS DE PÊCHE**  
Permis obligatoire  
Horaires possibles : permis N° 6 au journaux + 1000 mètres  
Port de la pêcherie de Saint Julian

**13H-16H | TMC (TENNIS)**  
Uniquement pour les enfants  
32 participants  
Complexe sportif Saint Julian

**16H-19H | DOUBLE TENNIS**  
32 participants  
Complexe sportif Saint Julian

**21H | LANCER DE BÉRET**  
Petite restauration sur place  
Place du marché Contis

**21H-00H | ANIMATION MUSICALE**  
Animé par Beaus'Anes  
Place du marché Contis

**27 Juillet**

**SAMEDI**

**10H-12H | COURSE PÉDESTRE**  

- 10H00 : Départ 3 km (7km) env.
- 10H30 : Départ 2 km (6,10 km)
- 11H00 : Départ course et marche à 3 km

 Place de la place Contis

**14H-19H | PÉTANQUE 3X3**  
32 équipes  
Place du marché Contis

**21H | PORTÉ DE CAGETTES**  
Petite restauration  
Place du marché Contis

**21H-00H | ANIMATION MUSICALE**  
Animé par Beaus'Anes  
Place du marché Contis

**24 Juillet**

**JEUDI**

**18H | OUVERTURE DES JEUX**  
Place de la mairie de Saint Julian

**18H30 | PARCOURS DE LA FLAMME**  
En ville - Ouvert à tous  
De la place de la mairie de Saint Julian jusqu'à la place du marché de Contis

**19H | SOIRÉE ENTRECÔTADE**  
Entrecôte de la Souvorov, Chèvre Aînée  
Place du marché Contis

**21H-00H | ANIMATION MUSICALE**  
Animé par Beaus'Anes  
Place du marché Contis

**28 Juillet**

**DIMANCHE**

**10H-13H | BASKET 3X3**  
12 équipes  
Complexe sportif Saint Julian

**15H-19H | QUILLES DE 6**  
32 équipes  
Place du marché Contis

**21H30 | REMISE DES PRIX**  
Petite restauration sur place  
Place du marché Contis

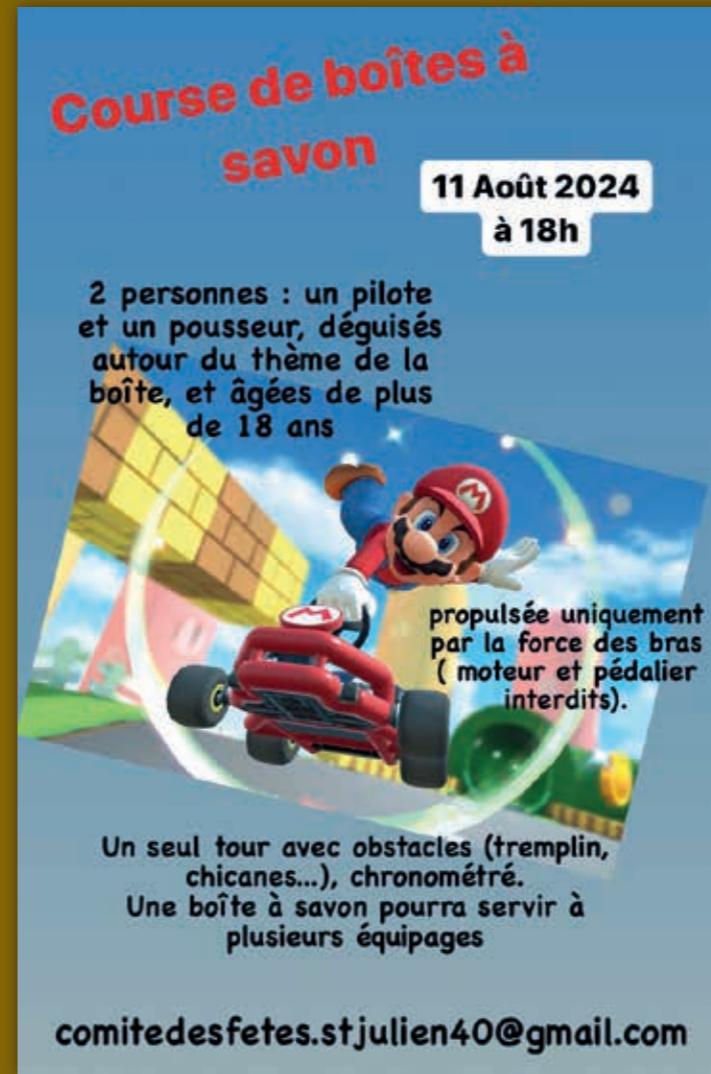
**23H | FEU D'ARTIFICE**  
Place du marché Contis

**21H-00H | ANIMATION MUSICALE**  
Place du marché Contis

**À GAGNER\***  
Un séjour d'une semaine d'une valeur de 2500€\*\*  
en cottage premium au Camping Lous Seurrots \*\*\*\*

\*Tirage au sort parmi les participants (Voir règlement sur la page Facebook et Instagram)

\*\* La valeur ci-dessus est donnée à titre indicatif. Aucun droit ne peut en être tiré.



# AGENDA 2024

## JUIN

- 6-12/06 ♦ Festival du cinéma
- 8-9/06 ♦ Week-end jeux Chi-Fou-Mis
- 09/06 ♦ Elections européennes  
Marché artisanal, comité des fêtes
- 28/06 ♦ Fête de l'école

## JUILLET

- 05/07 ♦ Loto ACCA
- 07/07 ♦ Cochon de lait, comité des fêtes, camping la passerelle.
- 10/07 ♦ Marché nocturne Tustem Hardits, la halle
- 14/07 ♦ Repas LORC Contis
- 15/07 ♦ Marché nocturne, comité des fêtes, Contis
- 17/07 ♦ Marché nocturne  
Tustem Hardits, la halle
- 21/07 ♦ Vide grenier comité des fêtes
- 22/07 ♦ Marché nocturne, comité des fêtes, Contis
- 22-28/07 ♦ Jeux de Contis Festi'sport
- 24/07 ♦ Marché nocturne  
Tustem Hardits, la halle
- 26/07 ♦ Loto ACCA
- 29/07 ♦ Marché nocturne, comité des fêtes, Contis
- 31/07 ♦ Marché nocturne  
Tustem Hardits, la halle

## AOÛT

- 05/08 ♦ Marché nocturne, comité des fêtes, Contis
- 07/07 ♦ Marché nocturne  
Tustem Hardits, la halle.
- 9.10.11/08 ♦ Fêtes d'été
- 12/08 ♦ Marché nocturne comité des fêtes, Contis.  
Concert de musique classique à l'église (Effectif : 2 violons, 1 alto, 1 contrebasse)
- 14/08 ♦ Marché nocturne  
Tustem Hardits, la halle
- 19/08 ♦ Marché nocturne comité des fêtes, Contis.
- 21/08 ♦ Marché nocturne  
Tustem Hardits, la halle
- 22/08 ♦ Loto pêche
- 28/08 ♦ Marché nocturne  
Tustem Hardits, la halle

## SEPTEMBRE

- 07/09 ♦ Forum des associations
- OCTOBRE
- 06/10 ♦ Marche octobre rose
- 20/10 ♦ Spectacle
- 31/10 ♦ Loto l'Harmonie

## NOVEMBRE

- 9-10/11 ♦ Week-end jeux Chi-Fou-Mis
- 24/11 ♦ Spectacle enfants
- 30/11 ♦ Sainte Cécile
- DÉCEMBRE
- 06/12 ♦ Loto Téléthon
- 08/12 ♦ Marché de Noël
- 14/12 ♦ Loto Festi'sport
- 20/12 ♦ Loto ACCA
- 27/12 ♦ Loto ACCA
- 31/12 ♦ Réveillon Tustem Hardits

**DH.COM**

05 40 77 58 49  
dh-com.fr  
tirage : 1000  
parution juin 2023  
crédit photos : mairie, DR

LIGNE  
**12**

## NAVETTE GRATUITE VILLE <→ PLAGE

Free shuttle bus : city ↔ beach, from june 29<sup>th</sup> to september 1<sup>st</sup> 2024.  
Transporte gratuito : pueblo ↔ playa, del 29 de junio al 1 de septiembre 2024



du 24 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2024

CONTIS PLAGE • ST-JULIEN-EN-BORN • LÉVIGNACQ  
UZA • LIT-ET-MIXE • CAP DE L'HOMY PLAGE

7/7 VERS CAP DE L'HOMY	du 24/06 au 5/07 et du 26/08 au 1/09										du 6 JUILLET au 25 AOÛT										TRAJETS SUPPLÉMENTAIRES du 14 JUILLET au 16 AOÛT			
	-	18:15	-	10:00	11:00	12:55	14:00	17:00	18:00	19:00	-	14:30	15:20	17:30	18:40	19:45								
CONTIS PLAGE • BOULEVARD DE LA PLAGE	-	18:15	-	10:00	11:00	12:55	14:00	17:00	18:00	19:00	-	14:30	15:20	17:30	18:40	19:45								
CAMPING LOUIS SEURROTS	-	18:17	-	10:02	11:02	12:57	14:02	17:02	18:02	19:02	-	14:32	15:22	17:32	18:42	19:47								
CAMPING LES DUNES DE CONTIS	-	18:23	-	10:08	11:08	13:03	14:08	17:08	18:08	19:08	-	14:38	15:28	17:38	18:48	19:53								
CAMPING LE TRESS	-	18:27	-	10:12	11:12	13:07	14:12	17:12	18:12	19:12	-	14:42	15:32	17:42	18:52	19:57								
CAMPING MUNICIPAL LA PASSERELLE	-	18:33	-	10:18	11:18	13:13	14:18	17:18	18:18	19:18	-	14:48	15:38	17:48	18:58	20:03								
ST-JULIEN-EN-BORN • PLACE DU CHÂTEAU D'EAU	-	18:38	9:32	10:23	11:23	13:18	14:23	17:23	18:23	19:23	13:37	14:53	15:43	17:53	19:03	20:08								
LÉVIGNACQ • ÉGUSE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13:52	-	-	-	-								
UZA • BOURG	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13:57	-	-	-	-								
LIT-ET-MIXE • BOURG	14:30	-	9:37	10:28	11:28	13:23	14:28	17:28	18:28	-	14:02	14:58	15:48	17:58	19:08	-								
CAMPING LE SOLEIL DES LANDES	14:32	-	9:39	10:30	11:30	13:25	14:30	17:30	18:30	-	14:04	15:00	15:50	18:00	19:10	-								
SUPER U	14:33	-	9:40	10:31	11:31	13:26	14:31	17:31	18:31	-	14:05	15:01	15:51	18:01	19:11	-								
CAMPING LACOUSSADE	14:35	-	-	10:33	-	13:28	14:33	-	-	-	-	-	-	-	-	-								
MIXE • L'ESTANQUET	14:37	-	-	10:35	-	13:30	14:35	-	-	-	-	-	-	-	-	-								
CAMPING CARAVALAND	14:41	-	-	10:39	-	13:34	14:39	-	-	-	-	-	-	-	-	-								
CAMPING LASSALLE	14:45	-	-	9:43	10:43	11:34	13:38	14:43	17:34	18:34	-	14:08	15:04	15:54	18:04	19:14	-							
CAMPING LES VIGNES	14:47	-	-	9:45	10:45	11:36	13:40	14:45	17:36	18:36	-	14:10	15:06	15:56	18:06	19:16	-							
CAP DE L'HOMY PLAGE	14:55	-	-	9:53	10:53	11:44	13:48	14:53	17:44	18:44	-	14:18	15:14	16:04	18:14	19:24	-							
7/7 VERS CONTIS PLAGE	du 24/06 au 5/07 et du 26/08 au 1/09										du 6 JUILLET au 25 AOÛT										TRAJETS SUPPLÉMENTAIRES du 14 JUILLET au 16 AOÛT			
	-	18:00	-	10:00	11:00	13:00	14:00	17:00	18:00	19:00	-	14:30	15:20	17:30	18:30	19:30								
CAP DE L'HOMY PLAGE	-	18:08	-	10:08	11:08	13:08	14:08	17:08	18:08	19:08	-	14:38	15:28	17:38	18:38	19:38								
CAMPING LES VIGNES	-	18:10	-	10:10	11:10	13:10	14:10	17:10	18:10	19:10	-	14:40	15:30	17:40	18:40	19:40								
CAMPING LASSALLE	-	18:16	-	-	-	-	-	14:16	-	19:16	-	-	-	-	-	-								
CAMPING LACOUSSADE	-	18:18	-	-	-	-	14:18	-	-	19:18	-	-	-	-	-	-								
MIXE • L'ESTANQUET	-	18:22	-	-	-	-	14:22	-	-	19:22	-	-	-	-	-	-								
SUPER U	-	18:23	-	10:13	11:13	13:13	14:23	17:13	18:13	19:23	-	14:43	15:33	17:43	18:43	19:43								
CAMPING LE SOLEIL DES LANDES	-	18:26	-	10:16	11:16	13:16	14:26	17:16	18:16	19:26	-	14:46	15:36	17:46	18:46	19:46								
LIT-ET-MIXE • BOURG	-	18:28	-	10:18	11:18	13:18	14:28	17:18	18:18	19:28	-	14:48	15:38	17:48	18:48	19:48								
UZA • BOURG	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18:53	-	-	-	-	-	-	-
LÉVIGNACQ • ÉGUSE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18:58	-	-	-	-	-	-	-
ST-JULIEN-EN-BORN • PLACE DU CHÂTEAU D'EAU	14:30	-	9:30	10:23	11:23	13:23	14:33	17:23	18:23	19:33	14:00	14:53	15:43	17:53	19:10	19:53								
CAMPING MUNICIPAL LA PASSERELLE	14:35	-	9:35	10:28	11:28	13:28	14:38	17:28	18:28	-	14:05	14:58	15:48	17:58	19:15	-								
CAMPING LE TRESS	14:39	-	9:39	10:32	11:32	13:32	14:42	17:32	18:32	-	14:09	15:02	15:52	18:02	19:19	-								
CAMPING LES DUNES DE CONTIS	14:45	-	9:45	10:38	11:38	13:38	14:48	17:38	18:38	-	14:15	15:08	15:58	18:08	19:25	-								
CAMPING LOUIS SEURROTS	14:51	-	9:51	10:44	11:44	13:44	14:54	17:44	18:44	-	14:21	15:14	16:04	18:14	19:31	-								
CONTIS PLAGE • BOULEVARD DE LA PLAGE	14:53	-	9:53	10:46	11:46	13:46	14:56	17:46	18:46	-	14:23	15:16	16:06	18:16	19:33	-								



201 route des Lacs • 40170 Saint-Julien-en-Born • +33 (0)5 58 42 89 80  
contact@cotelandesnaturetourisme.com • www.cotelandesnaturetourisme.com





**Mairie de Saint-Julien-en-Born  
Rue des Ecoles  
40170 SAINT-JULIEN-EN-BORN  
Tél : +33 (0)5 58 42 80 08**